FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS DE DIRECTEURS
DES AFFAIRES CULTURELLES
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conseil d'Administration du 12 janvier 2017
COMPTE-RENDU

Présents :
- Président : Frédéric LAFOND
- ANDACRE : Jack MAIGNAN, Nicolas CARDOU
- Culture et Départements : Francis GÉLIN, François POUTHIER, Vincent BOURGUES
- ADAC GVAF : Catherine DUPRAZ, Bruno LONCHAMPT
- CRAC ÎdF : Marina CAVAILLÈS
- ASDAC : Laurence DUPOUY-VEYRIER
- ADMP-LR : Arnaud HAMELIN, Sylvie MOLLEREAU
- PACADAC : Christophe LESPILETTE, Anne Flore de VALENCE
- ADDACARA : Isabelle PIOT
- Chargée de Mission FNADAC : Coralie PELLETIER

Excusés :
- ANDACRE : Thierry LENÉDIC
- CRAC ÎdF : Louis PERETTI, François BENOIT
- ASDAC : David JANÉLA
- PACADAC : Vincent CORBIER
- ADMP-LR : David PONCET

Prochaines dates :
- 9-10 mars : Assises à Strasbourg
- Jeudi 18 mai : CA + Assemblée Générale

ATTENTION : la date de l'Assemblée Générale initialement prévue le 30 mars a été reportée au 18 mai.

Ordre du jour CA :
- Vie et travaux des associations
- Point financier, compte administratif 2016
- Cotisation FNADAC
- Budget ASSISES et contribution des associations
- Information des travaux du COPIL Assises
- Retour sur les interventions publiques de la FNADAC (conseil de Paris / rencontre nationale des agences culturelles…)

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 septembre 2016 est validé.

Le Président adresse ses meilleurs vœux à chacun dans sa vie professionnelle et sa vie personnelle.

L'importance des comptes rendus de réunion pour témoigner de la vie de l'association auprès de l'administration fiscale est soulignée par le Président.
Le rescrit fiscal est en cours d'obtention. Cela permettra de proposer la défiscalisation des dons à la FNADAC (possibilité d'envisager le mécénat. Rappel : obtention de 4000€ par an sur 2016, 2017 et 2018 de la CASDEN).
Le changement d'adresse de l'association est acté par la Préfecture du Doubs.
Un dossier de présentation du projet d'activité de la FNADAC a été constitué par Coralie Pelletier, là aussi élément nécessaire pour toute demande de subvention auprès des collectivités locales.
Les subventions publiques pour les Assises sont acquises : 27 500€ Strasbourg, 30 000€ Ministère, 10 000€ CNFPT.

Représentation des Associations auprès de la FNADAC :

D'ici l'Assemblée Générale, initialement prévue le 30 mars et repoussée au 18 mai, chacune des associations fera part à Anne Flore de Valence, secrétaire de la FNADAC, des noms et coordonnées de leurs représentants auprès du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la FNADAC.
Cette liste des différents représentants sera présentée, selon l'article 5 des statuts, au Conseil d'Administration qui précédera l'Assemblée Générale, puis à l'Assemblée Générale.

Vie et travaux des Associations :

CRAC

- La Rencontre sur la recherche de financements privés avec Patrice Moueza, chargé de mission mécénat auprès de la ville de Rouen et Grégoire Lefebvre, directeur du Théâtre de Colombes a été très productive et a permis d'aborder très clairement les différents types de mécénats mais aussi leurs limites.
- La Rencontre sur l'Expo universelle 2025 en présence de Jean-Christophe Fromantin, Député-Maire, Président de l'association Expo France 2025 et initiateur du projet, et Pascal Lamy, Délégué interministériel, Président du Groupement d'intérêt public est reportée.
- La table ronde sur le numérique est prévue le 29 juin à Enghien-les-Bains, dans le cadre des Villes Créatives de l'UNESCO. Seront présents un artiste numérique, un responsable MAO de conservatoire, et un DAC en animation afin de recentrer sur les enjeux : Pourquoi ? Comment ? Avec qui ? Quelle médiation ?
- Cette rencontre est en lien avec l'Atelier 5 porté par le CRAC aux Assises, *Projets culturels numériques et territoires.*

PACADAC

- Un séminaire de 2 jours a été organisé à Gap, suivi d'une journée pour l'écriture d'une synthèse. Cette synthèse, résultat d'une écriture collective, est un document socle pour l'association et traduit clairement le positionnement des DAC quant à l'évolution de leur métier et de la manière d'aborder aujourd'hui les politiques culturelles.
- Cette synthèse sera partagée sur le site de la FNADAC.

- Une rencontre est prévue à la DAC de la Région PACA qui, suite à l'alternance politique des élections régionales 2015, invite l'association PACADAC à rencontrer l'ensemble de son équipe afin de présenter sa nouvelle organisation et les nouvelles orientations de la collectivité régionale en matière de culture. Cette rencontre sera suivie de l'AG de l'association.
- Un partenariat fort est développé avec le CNFPT pour les années à venir, à travers l'organisation conjointe de modules de formation et de rencontres.
- L'association PACADAC est en charge de l'organisation de l'Atelier 6, *Lieux culturels, lieux de vie, tiers-lieux : pour une dynamique citoyenne*.

ADDACARA

- L'association a acté l'élargissement à l'Auvergne
- Des questions de présence et de mobilisation se posent car des membres sont confrontés à des problèmes avec leur collectivité.
- Un partenariat avec le CNFPT de Lyon a été mis en place, mais n'est pas facile, car méconnaissance des problématiques.
- Un groupe de travail œuvre avec la DAC de la métropole de Lyon. Le service culture est proactif en la matière. Un certain nombre de politiques sont en train de se concerter. Groupe pour échanger sur les points de vue et l'état des débats dans les différentes conférences territoriales qui sont présentes sur le territoire. Démarche sur la politique de lecture publique, le schéma départemental des enseignements artistiques.
- L'association a une réflexion sur les droits culturels. Une première journée de réflexion a eu lieu. Un texte sera produit à l'issue du 2e atelier qui a lieu fin janvier. Leur objectif est de montrer ce que cela implique pour les DAC de s'engager dans une démarche qui prenne en compte les droits culturels.
- Ce travail est en phase avec l'Atelier 2 porté par l'ADDACARA, *Travailler avec les droits culturels : approches, pratiques, coopérations.* Par ailleurs, l'ADDACARA est en charge de l'Établi E*, Réinterroger la charte des DAC.*

ASDAC

- L'association est très sollicitée dans le cadre de la réflexion sur la compétence culturelle pour le Grand Paris, en particulier dans le cadre de la formation portée par Tertius.
- L'association organise des rencontres mensuelles. Chacune des rencontres est portée par un des adhérents et met en valeur des témoignages concrets. Le 20 janvier dernier a été présenté un exemple de coopération métropolitaine entre la ville de Paris, le CD93 et la ville de Plaine-Commune. Les prochaines rencontres sont organisées les vendredis 21 avril, 12 mai et 9 juin.
- La présidente de l'ASDAC, Laurence Dupouy-Veyrier a représenté la FNADAC lors d'une audition auprès de la mission d'information et d'évaluation du conseil de Paris sur l'interculturalité, en vue d'un rapport au maire sur la question « Paris, ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques ».
- La présidente est par ailleurs intervenue à la rencontre organisée par Arcadi sur « Territoires du Grand Paris et nouvelles mobilités » le 29 novembre à l'académie Fratellini et a participé aux Entretiens Albert Khan organisés par le CD 92 et notamment le dernier consacré à l'innovation publique. Ces entretiens ouverts aux professionnels du département (tous secteurs et collectivités) sont particulièrement intéressants car ils sont nourris

d'interventions de professionnels ou de chercheurs sur des thèmes transversaux, croisant les politiques publiques.

- L'ASDAC est sollicité par des réseaux très divers de musiques actuelles, le réseau Tram, les scènes publiques, etc…
- L'ASDAC est en charge de l'Agora 2, *Interculturalités : politiques culturelles, politiques de la relation.*

ADMP > DAC Occitanie – Languedoc Roussillon

- Le président David Poncet se retire car il n'est plus DAC. L'association est un peu en stand-by.
- Ils sont confrontés à de grandes difficultés d'organisation dans la fusion des régions, avec notamment des problèmes de déplacements. Les distances sont très importantes. Par ailleurs, leurs collègues de Languedoc-Roussillon sont très motivés, mais l'approche n'est pas la même.
- L'association a un Conseil d'Administration le 24 janvier pour, entre autres, trouver un nom à leur association et trouver de nouvelles modalités d'organisation en jumelant les Conseils d'Administration aux rencontres, sur une seule et même journée.
- La Rencontre Culture et tourisme est toujours d'actualité. Le Kit Politique culturelle sur lequel l'association travaillait depuis quelque mois est fini et sera bientôt diffusé
- La nouvelle région Occitanie se mobilise sur la Culture et fait un état des lieux dans le but d'harmoniser, car les modes d'organisation entre Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées sont très distincts. Rencontre de plus de 1000 personnes en décembre. Message politique de la Région est très fort.
- L'association est en charge de l'Atelier 4, *Construire la citoyenneté européenne à partir des territoires et de la culture* et de l'Établi B, *Construire les outils de l'intercommunalité culturelle en milieu rural pour les élus et les techniciens.*

ADAC GVAF

- L'association devait se réunir pour traiter de leur 3e volet sur les Urgences de la culture, mais les différents membres du CA sont tous débordés dans leurs activités professionnelles. Cette étape se fera donc ultérieurement.
- Une rencontre est prévue à Marseille le 26 janvier, en partenariat avec France Urbaine et la FNCC autour de la question de savoir ce que la culture peut apporter dans la construction des métropoles, agglomérations ou communautés urbaines. Il devrait donc être question de la constitution d'une culture et d'une identité commune à l'échelle des gros centres urbains dans la diversité de leurs formations institutionnelles (grande ville, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole).
- L'ADAC GVAF est en charge de l'Agora 1, *Démarche artistique, espace public et participation citoyenne* et de l'Établi C, *Construire l'évaluation des politiques culturelles.*

ANDACRE

- Une réunion est en train de se monter. Tous les poste à la direction des Affaires culturelles dans les régions sont stabilisés. Avec des recrutements encore récents, par ex. Pays de la Loire, Occitanie. Fin de la réorganisation des services par les fusions ou les renouvellements politiques.
- Toutes les nouvelles Directions des Affaires Culturelles souhaitent intégrer l'ANDACRE. Va devoir être remis au débat le mode de fonctionnement de l'ANDACRE.
- L'ANDACRE est en charge de l'organisation de l'Établi D, *Construire la coopération culturelle dans le cadre des CTAP*, et Nicolas Cardou animera la conférence introductive des Assises.

CULTURE ET DÉPARTEMENTS

- Les départements n'ont pas changé de périmètres spatiaux. Mais ils sont cependant impactés par les lois de réforme territoriale (notamment pour ceux ayant des métropoles dans leur périmètre et plus globalement par la recomposition des EPCI). D'autant que dans le même temps, leurs budgets sont de plus en plus contraints.
- L'association a participé, soutenu ou animé différentes rencontres depuis septembre :
    - Présent lors du congrès annuel de l'Andass, l'association des Directeurs des Affaires sociales et sanitaires des Départements et métropoles ;
    - Participation à la 1ère Rencontre des Agences à Strasbourg ;
    - Présent au congrès de l'assemblée des départements de France où le mot culture n'a pas été prononcé une seule fois en 2 jours, mais où celui de ruralité l'a été. Ce qui est enrichi par les contrats de ruralité passés aujourd'hui par l'Etat ;
    - Co-organisateur enfin avec Arts Vivants et Départements de la 1ère rencontre nationale culture des Départements de France fin novembre à Paris
- Culture et Départements poursuit son travail avec l'Andass sur la thématique Culture et Social en produisant ressources et fiches capitalisation ainsi qu'un document vidéo présentant la démarche. https://vimeo.com/185472002
- L'association Culture et Départements porte l'organisation de l'Atelier 1, *L'entrepreneuriat culturel à l'aune de l'économie sociale et solidaire : entreprendre, mutualiser, coopérer* et de l'Établi A, *Construire l'articulation entre culture et social.*

ADAC BFC

- Démission de la présidence de l'association de Juliette Didierjean et reprise de la présidence par Eddy Gaillot.
- Les membres de l'association connaissent les mêmes difficultés géographiques et de surcharge de travail.
- Des actualités régionales avec le CNFPT remarquables. Des projets sur les écoles de musique.

Informations générales

- La création d'une Association dans le Grand-Est est en cours. La première réunion a rassemblé plus d'une quarantaine de DAC.

Assises 2017

Les inscriptions :

L'avant-programme a été donné, avec cette volonté de créer des ateliers participatifs.
L'ouverture des inscriptions s'est faite le 9 janvier comme prévu. Au 12 janvier, plus d'une cinquantaine d'inscriptions, dont 20% n'est pas DAC.
Les représentants des associations sont appelés à être proactifs auprès des réseaux professionnels pour mobiliser les autres directeurs de service dans un souci de transversalité des politiques publiques. La place des élus est importante aussi.
Les associations doivent aussi effectuer un travail d'information auprès de leurs membres, afin que les DAC s'inscrivent au plus vite, en particulier dans les ateliers de leur choix.
Les supports de communication émis à ce jour : lancement de 2 mailings de 38 000 personnes, site internet à jour, plan d'annonces Facebook tous les 2 jours.
Envoi d'une Lettre spécifique par l'ARCADE aux 600 abonnés de la Lettre du Web hebdomadaire.

Un gros travail technique a été réalisé sur le site pour les inscriptions. La FNADAC est propriétaire de la base de données des inscriptions. Les attestations et facturations sont générées automatiquement par la plateforme informatique. Les questions techniques et pratiques sont résolues au fur et à mesure.

On peut noter une bonne implication des partenaires locaux. Le travail avec la Cité de Strasbourg se fait très correctement.
Sur le site de la FNADAC, se trouve un Pdf présentant la liste des hébergements possibles. Là encore, importance de s'inscrire vite, pour des questions de places et de coût.

Bilan financier

Le compte de résultat et le bilan financier 2016 ne sont pas définitifs puisqu'il reste à percevoir les cotisations 2016 de plusieurs associations et qu'il manque les informations du nombre d'adhérents de chaque association pour évaluer les montants des cotisations.

Il est demandé d'envoyer avant la fin du mois de janvier la cotisation 2016.
L'appel à cotisation 2017 et le versement sera demandé dès le mois de Février pour permettre d'avoir des liquidités avant la réalisation des 4e Assises.

La mise à jour des comptes bancaires a été finalisée, clôture du compte bancaire détenu à la Caisse d'Epargne et ouverture du compte au Crédit Mutuel avec associé un livret d'épargne.

Compte de résultat :

Les charges de l'association se répartissent en plusieurs chapitres :
- frais de fonctionnement (assurance) peu élevés,
- frais de mission, déplacement et hébergement pour les représentations de l'association et la chargée de mission,
- charges constatées d'avance pour les Assises, pour équilibrer le versement de la subvention de la ville de Strasbourg,
- communication,
- réception, restaurant des invités de l'association,
- prestations, rencontre organisée à Avignon, transport intervenant et chargée de mission.

Le fonctionnement annuel de l'association s'élève à 10 267,95 €.

Les recettes avec la subvention de 27 000 € de la ville de Strasbourg et le partenariat sur 3 ans de la CASDEN, 2015, 2016, 2017 (2 versements de 4000 €).

Le Résultat est positif de 501,40 € avec l'utilisation de 1000 € de fonds associatif.

FNADAC

COMPTE DE RESULTAT 2016

06/01/17

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement		**Ressources Propres**	
Documentation	7,50 €	Cotisations 2016	*1 600,00 €*
Frais bancaires	89,64 €	Fonds associatif	1 000,00 €
Assurance	85,51 €		
Frais postaux	14,30 €		
Fournitures et divers	1,00 €		
		Subventions ASSISES	
Frais de missions et de représentation		ville de Strasbourg	27 000 €
Transport	2 106,90 €		
Hébergement	446,85 €		
Restauration	216,66 €	**Partenariat**	
		CASDEN	8 000 €
Assises 2017			
Charges constatées d'avance	27 000,00 €		
Communication		**Produits financiers**	169,35 €
Charte graphique	420,00 €		
Support de communication	264,00 €		
Formation et livret pour utilisation site	1 766,40 €		
Réception	185,79 €		
Prestations			
Rencontres Avignon	149,40 €		
Chargé(e) de missions	4 514,00 €		
TOTAL	**37 267,95 €**	**TOTAL**	**37 769,35 €**
Bénéfice	501,40 €	Déficit	
RESULTAT	**37 769,35 €**	**RESULTAT**	**37 769,35 €**

Bilan financier 2016 :

Au 31 décembre 2016, la trésorerie de l'association est de 61 373, 22 € avec une charge constatée d'avance de 27 000 € pour l'organisation des Assises.

FNADAC				
				14/02/17
BILAN FINANCIER 2016				
ACTIF			PASSIF	
Actifs immobiliers			**Capitaux propres**	
Immobilisations corporelles	0,00 €		Fonds associatifs	38 954,62 €
			Résultats	501,40 €
Actifs circulants				
Créances	5 152,00 €		**Charges constatées d'avance**	
disponibilités	61 373,22 €		Assises 2017	27 000,00 €
			Frais de mission	69,20 €
TOTAUX	66525,22		TOTAUX	66525,22

Budget Prévisionnel 2017 :

On retrouve toutes les charges de l'année 2017, organisation des Assises 2017 et fonctionnement de l'association, pour un montant de 207 145 €
Il est indiqué en contribution la valorisation des bénévoles et la prise en charge de frais par la ville de Strasbourg.
Toutes les demandes de subvention ont été effectuées et on attend les réponses des commissions pour les montants suivants : Ministère de la Culture 30 000 €, Région Grand est 15 000 €, Département Bas Rhin 5 000 €. La subvention de 27 000 € de la ville de Strasbourg a été attribuée en décembre 2016.
Le montant de l''implication bénévole des membres de l'association FNADAC, comptabilisée dans le budget des assises pour mettre en avant l'implication des organisateurs, est estimé trop faible. Un tableau de prise en compte du bénévolat par les Québécois est proposé par François Pouthier qui se rapprochera de la Trésorière, Sylvie Mollereau.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

31/01/17

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement			
Frais bancaires	100 €	**Ressources Propres**	
Assurance	90 €	Adhésions 2017	1 700 €
Frais postaux	50 €	Fonds associatif	16 000 €
Fournitures et divers	100 €	Produits financiers	135 €
Documentation	50 €	Inscriptions assises	54 000 €
		Participation des associations	6 000 €
Frais de missions et de représentat	2 700 €		
Communication			
Hébergement site internet	600 €	**Subventions**	
		Ministère de la Culture	30 000 €
Réception	438 €	Ville de Strasbourg	27 000 €
		Région Grand Est	15 000 €
Actions		Département Bas Rhin	5 000 €
Rencontre Thématique	600 €		
Chargé(e) de missions	2 500 €		
Assises 2017			
ment, transport	85 510 €	**Partenariat**	
Rémunérations intervenants	15 000 €	Casden	4 000 €
Prestation service extérieur	25 500 €	CNFPT	15 000 €
Communication	7 300 €	ACA	4 000 €
Edition des actes	1 000 €	OPC	17 603 €
Frais restauration	48 000 €		
Assurances	400 €		
Achats et fournitures	2 200 €		
Autres fournitures	500 €		
Hébergement organisation	1 000 €		
Déplacement organisation	1 800 €		
Contributions		**Prestations en nature**	
Bénévolat	2 000 €	Prestations en Nature Strasbourg	8 707 €
Prestations en nature	8 707 €	Bénévolat	2 000 €
TOTAL	**206 145,00 €**	**TOTAL**	**206 145,00 €**

Cotisation des associations aux Assises

Pour le Président, le principe d'une participation budgétaire spécifique repose sur l'idée d'un budget commun pour un projet commun.
Cependant, les cotisations des associations à l'événement des Assises n'ont pas un caractère automatique. Il est rappelé que pour les Assises 2014, les différentes associations avaient participé en fonction de leurs moyens, et surtout pour préserver l'équilibre économique du projet qui paraissait fragile. Alors que les Assises 2014 avaient été finalement bénéficiaires, les fonds mis à l'époque en commun n'ont pas été récupérés par les différentes associations après l'événement.
Il est donc décidé que les associations membres décident librement de participer ou non au budget des Assises. Certaines associations participeront au financement de l'événement :

- CRAC : 400€
- ASDAC : 1200€
- Culture et départements : 3000€
- ADDACARA : 500€

D'autres associations ne participent pas au budget mais ont décidé de participer au financement du déplacement de certains de leurs DAC membres. Les montants en question n'ont pas à être publiés.

Marina Cavaillès fait part des questionnements qui ont été émis lors de l'Assemblée Générale du CRAC quant au montant de la prestation à l'OPC.
Frédéric Lafond précise que l'OPC paie tous les frais d'hébergement ainsi que les frais de déplacements des intervenants. Et par ailleurs, ils remettent en coproduction 17 000€.
Il faudrait peut-être préciser les fonctions de chaque dépense pour clarifier les choses.

On peut souligner que les frais d'inscriptions sont de 50€ moins élevés que pour l'édition 2014 et que tous les repas sont pris en charge (mercredi soir, jeudi midi et soir, vendredi midi)
Par ailleurs, de nouveaux coûts apparaissent comme pour la sécurité par exemple.

Il est proposé de demander des financements au Conseil de l'Europe. Toutefois personne n'a de contact direct. Par ailleurs, formuler une demande 1mois ½ avant l'événement paraît trop court. Aussi cette idée, bien que bonne, n'est pas retenue – faute de moyens d'action.
La phase de recherches de financements est donc achevée.

Cotisations à la FNADAC

Il est rappelé aux différentes associations qu'il est urgent qu'elles règlent leur cotisation auprès de la FNADAC.
Les cotisations pour l'année 2016 se calculent sur la base de l'exercice 2015, à savoir le nombre d'adhérents x7€.

Retour sur les interventions publiques de la FNADAC au cours de l'année 2016

Le Président fait part des différentes interventions publiques qu'il a faites au nom de la FNADAC.
Catherine Dupraz, d'ADAC GVAF, regrette que les différents membres du Conseil d'Administration, et en particulier les vice-présidents, ne soient pas sollicités pour assurer aussi ces interventions. Cela permettrait ainsi de mieux répartir la charge de travail et la représentation de la FNADAC.
Il est donc convenu que quand le président reçoit une demande d'intervention publique sur des sujets spécifiques, il en informe par mail l'ensemble des vice-présidents. Le Président note que pour au moins 4 à 5 rencontres ce sont des membres du CA ou des associations qui ont représenté la FNADAC…

Les interventions publiques sont listées ci-après :

Janvier 2016 LYON ETS – le rendez-vous des managers territoriaux

- Intervention « Culture et lien social : avec qui et sans qui ?» en lien avec l'Andass Vidéo : http://www.inet-ets.net/videos/2015/la-culture-et-le-social-avec-qui-et-sans-qui/
- « Le financement culturel » table ronde animée par Marina Cavaillès (FNADAC)

23 – 24 mai 2016 – Lyon – ENSSIB - Rencontres nationales sur la formation aux métiers des bibliothèques, des archives et de la documentation

Intervention - table ronde « Les métiers des bibliothèques vus par les élus et les tutelles : quels profils, quelles compétences ? »
Avec Sophie Mazens (chef du département Enssib), Valarie Gaye (Ministère de la culture, service du livre et de la lecture), Jean Luc Mayaud (ancien président de l'Université Lyon 2)

Juin 2016 – Paris – Mission Nationale pour l'art et la culture dans l'espace public. Ministère de la culture et de la communication – Audition *« la culture dans l'espace public »*

14-15 juin 2016 – Aix en Provence – PFI - Culture en territoires : nouvelles dynamiques, nouvelles coopérations. »

Intervention – table ronde sur les « *besoins et attentes des institutions, des collectivités en termes de diagnostic et de mise en œuvre des politiques culturelles* » (différents intervenants FNCC, Ceser Paca, ARF, ADF…) / FNADAC : représentée in situ par Anne Flore de Valence

15 juillet 2016 - Avignon – 70ème festival, 70 ans de politiques culturelles. Et maintenant ?

Intervention : *« Reconstruire une nouvelle ambition politique de la culture ? »*
Avec Olivier Bianchi (maire de Clermont-Ferrand), Nathalie Kosciusko Morizet (députée)

15 juillet 2016 – Avignon – FNSER Formation Condorcet

Intervention : *« Les enjeux des politiques culturelles »* dans le cadre de la formation pour les élus socialistes et républicains

16 juillet 2016 – Avignon – L'éducation artistique et culturelle

« Valeurs, cohérences et objectifs des politiques d'éducation artistiques et culturelles »
Avec Jean Marc Lauret (inspecteur-conseiller au Ministère de la Culture), Vincent Clavaut (administrateur délégué des Céméa), Janine Bouvat (membre de l'Andev)
En présence des membres de la FNADAC

6 septembre 2016 – Paris Université Paris Dauphine – L'innovation dans le pilotage de la culture.

Intervention : *« Débat sur les subventions : quelles stratégies à mettre en place ? »*
Avec Macha Makaeieff (directrice de la scène nationale de La criée Marseille), Jean Paul Angot (directeur de la scène nationale MC2 de Grenoble)

12 – 13 Octobre – Strasbourg - 1re rencontre nationale des agences culturelles territoriales

Intervention - atelier – *« Aide à la décision, l'observation culturelle, expertise et conseil »*
Avec Francis Luttiau (coordination des politiques culturelles Ministère de la culture), Cécile Jodlowski-Perra (directrice de Languedoc-Roussillon Livre et lecture)

14 octobre 2016 – Strasbourg – Convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF)

Intervention - atelier : *« Le projet culturel au cœur des stratégies intercommunales »*

Avec Alain Fontanel (Vice-président, maire de la ville et de l'eurométropole de Strasbourg), Jean-Pierre Saez (Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles Grenoble)

10 novembre 2016 – Paris – Mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris

Table ronde « Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques » concernant l'interculturalité dans les politiques culturelles des villes

Avec Mmes Irena GUIDIKOVA, Roberta SHAPIRO, Pascale BONNIEL-CHALIER et MM. Vincent GUILLON et Jérôme CATZ …

FNADAC représentée par Laurence Dupuy Verrier

À noter aussi :

La participation de la FNADAC à certaines instances : CA de l'Observatoire des politiques culturelles (Nov.2016) / l'écriture de l'éditorial des Actes 2016 de l'ANDEV (Déc. 2016) / interventions dans le cadre des formations régionales du CNFPT, etc.

La sollicitation de la presse spécialisée : Gazette des communes, La lettre du spectacle, La Scène…